

Les mesures sur les allocations familiales : une mystification du gouvernement

Mardi 4 juin au matin, on peut lire dans la presse : « *Le gouvernement renonce à réduire les allocations familiales.* » Est-ce vrai ?

Le gouvernement voulait réduire les allocations familiales versées aux familles à partir du deuxième enfant en les modulant selon les revenus. Devant le tollé, il a changé son fusil d'épaule. Les allocations familiales seront donc encore versées sans conditions de ressources.

Mais :

- Le quotient familial est réduit de 2 000 à 1 500 euros, entraînant pour de très nombreuses familles un poids supplémentaire d'au moins 800 euros par an.
- La réduction d'impôt pour frais de scolarité est supprimée.
- La prime de naissance versée sous condition de ressources est réduite de moitié pour le deuxième enfant.

● L'allocation pour jeune enfant est réduite pour 200 000 familles par l'aggravation des conditions de ressources.

Rappelons que pour le gouvernement, deux salaires de 2 000 euros, c'est une famille riche.

● Le complément de libre choix d'activité compensant le travail à temps partiel est réduit selon les ressources.

Tout cela, au nom de la « justice sociale » qui consiste en réalité à promettre aux patrons l'allègement des cotisations d'allocations familiales.

M^{me} Bertinotti, ministre de la Famille, a poussé l'indécence jusqu'à déclarer : « *Il y a des dépenses, comme l'achat d'une poussette, que l'on fait pour le premier enfant et qui n'ont pas besoin d'être réalisées à nouveau pour le deuxième.* » Aucune mère de famille n'aurait

l'idée de demander à M^{me} Bertinotti des conseils pour boucler ses fins de mois.

Pour faire passer la pilule, le gouvernement promet d'ici à 2017 des places en crèche. Rappelons, mais nous y reviendrons, que le dernier plan de création de places en crèche avait consisté à bourrer les crèches en dégradant les normes d'encadrement. Même chose pour les assistantes maternelles autorisées à garder quatre enfants au lieu de trois. Et cela, tout le monde le sait. Est-ce le même scénario qui se prépare ?

A quinze jours de la conférence sociale, le gouvernement met tout le monde devant le fait accompli.

N. B. ■



>>> à François Hollande pour que son gouvernement respecte le choix des élus et de leurs mandants. Le congrès a décidé d'aider à ce combat, en proposant de réunir au moins mille signatures d'élus dans toute la France.

C'est dans ce contexte général que des délégués ont indiqué qu'ils avaient commencé des discussions en vue des élections municipales de 2014. Comment concilier la recherche de l'unité pour la défense des intérêts de la population, par des listes communes avec d'autres militants, d'autres forces que celles du POI, avec la nécessaire affirmation de ne pas se désister au second tour pour des listes favorables au gouvernement, à sa politique de rigueur ? La discussion est lancée, elle se poursuivra dans les comités du POI et dans ses instances nationales.

LA QUESTION DE LA PAYSANNERIE ET DE LA JEUNESSE

Signalons enfin que ce congrès a été saisi avec force de la situation de la paysannerie laminée par la politique agricole commune (PAC) et les gouvernements successifs au service des grands trusts agroalimentaires et de la grande distribution. Ce qui appelle une réponse du POI, l'élaboration d'une politique. Des dispositions ont été prises dans ce sens.

Autre moment fort de ce congrès : des interventions poignantes de jeunes délégués qui ont réclamé que le POI s'investisse beaucoup plus à leurs côtés. Ce fut, pour tous les délégués, un motif de confiance que de constater que la jeunesse, et la jeunesse travailleuse en particulier, était bien plus représentée que par le passé dans ce congrès. ■

Motion adoptée par le congrès

'Bas les pattes devant l'Algérie, souveraine et indépendante !'

« Le IV^e Congrès national du Parti ouvrier indépendant adresse son salut fraternel aux travailleurs et au peuple algériens, et tout particulièrement aux organisations ouvrières, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et le Parti des travailleurs. Ayant entendu le message du Parti des travailleurs, communiqué à notre congrès par la camarade Nadia Chouitem, députée à l'Assemblée populaire nationale (APN), le congrès du POI réaffirme son opposition résolue à la guerre et à l'ingérence, et tout particulièrement pour le respect de la souveraineté de la nation algérienne, cinquante ans après qu'elle a arraché son indépendance.

Informés de la convocation d'un meeting international, à Alger, contre les menaces d'intervention étrangère qui se précisent contre ce pays, le congrès du POI apporte son soutien plein et entier à cette initiative.

Il propose que dans toutes les réunions politiques organisées par le POI, une information soit donnée sur la situation en Algérie, s'appuyant sur les informations mises à jour, chaque semaine, dans les colonnes d'*Informations ouvrières*, et que travailleurs et militants soient ainsi invités à répondre à l'appel des organisations ouvrières algériennes à la solidarité et contre toutes les tentatives d'ingérence d'où qu'elles viennent.

**A bas la guerre et l'exploitation !
Non à l'ingérence !
Bas les pattes devant l'Algérie,
souveraine et indépendante ! »**

Lire, en page 16, l'intervention de Nadia Chouitem lors du meeting de clôture du congrès.

ÉDITORIAL

Après le congrès : poursuivre

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Vingt-quatre heures après la fin du IV^e Congrès du Parti ouvrier indépendant, les annonces gouvernementales sur les allocations familiales sont venues confirmer que « *le gouvernement Hollande-Ayrault multiplie les mesures conformes aux exigences de l'Union européenne, c'est-à-dire du capital financier* » (adresse du congrès, lire page 4). Mesures brutales qui frappent les familles et constituent « *le premier coup de rabot effectué par François Hollande sur la protection sociale* », selon *Les Echos* qui évoquent à leur suite « *le chantier des retraites* ».

Dénonçant la politique anti-ouvrière du gouvernement, l'adresse du congrès du POI signale aussi la multiplication « *des mouvements de résistance à cette politique* » et la crise qu'ils engendrent à tous les niveaux. Jusqu'au Sénat, théâtre d'un coup de tonnerre le 3 juin, ainsi décrit par l'AFP : « *Le Sénat a poursuivi (...) le dépeçage du premier projet de loi de décentralisation en rejetant la création d'une métropole de Paris après avoir réduit en cendres, à la veille du week-end, le pacte de gouvernance territoriale.* "J'ai comme une impression de solitude", a soupiré le ministre de la Décentralisation Marylise Lebranchu, constamment mise en minorité » (elle essayait là son deuxième revers, après le rejet de l'article 10 obligeant les départements de la petite couronne à constituer des intercommunalités couvrant tout leur territoire).

Le Sénat serait-il devenu un centre de la résistance à la politique réactionnaire du gouvernement ? Non. Mais le vent de révolte qui, dans tout le pays, dresse les élus contre l'intercommunalité forcée, contre les métropoles et contre l'acte III de la décentralisation, ne pouvait qu'atteindre les sénateurs, eux-mêmes élus par les délégués des communes. Et cela, au-delà des étiquettes politiques, comme le souligne ce sénateur socialiste des Bouches-du-Rhône, Roland Povinelli : « *Je rappelle que 109 maires sur 119, 6 sénateurs sur 8* », dont un sénateur PCF et trois socialistes — « *pour ce qui me concerne, je ne sais pas encore pour combien de temps !* » — sont mobilisés contre le projet de métropole. Il précise : « *Ce qui fait mal au socialiste que je suis, c'est que (...) c'est un gouvernement socialiste qui propose ce texte au Sénat. Il fallait le faire !* »

Alors, avons-nous eu raison de placer le IV^e Congrès du POI sous le signe de l'ouverture ? Avons-nous eu raison, dans le congrès national comme dans les congrès départementaux, d'inviter à prendre la parole des centaines de militants venus de tous les courants du mouvement ouvrier ? Oui, nous avons eu raison. Ces congrès et ce congrès furent pour cela un succès. D'où nous avons tiré une conclusion : poursuivons dans cette voie, poursuivons cette élaboration commune. Bien sûr, la politique du POI procède des instances du parti, mais son élaboration doit s'inscrire dans un dialogue constant avec ces camarades qui, non membres du POI, partagent avec nous la conviction que l'indépendance de la classe ouvrière et de ses organisations est la clé de toute solution aux problèmes qui assaillent le pays. Et qu'elle est, en particulier, le point de départ du combat de reconquête de la démocratie, qui suppose l'indépendance des syndicats et la liberté des communes.

C'est pourquoi ce dialogue, cette élaboration commune, vont se poursuivre dans la discussion de l'adresse du IV^e Congrès et dans les assemblées de compte rendu que nous avons décidé d'organiser ensemble dans tout le pays.

Adresse du IV^e Congrès, congrès ouvert, aux travailleurs et à la jeunesse (extraits)

Le IV^e Congrès du Parti ouvrier indépendant vient de s'achever. Durant deux jours, nous avons débattu ensemble, délégués élus par les congrès départementaux du Parti ouvrier indépendant, membres du bureau national sortant et militants ouvriers, paysans et élus de toutes tendances qui, sans appartenir au Parti ouvrier indépendant, ont répondu à son invitation à débattre librement et fraternellement de la situation.

Dans les congrès départementaux, 243 militants ouvriers de toutes tendances, non membres du POI, ont participé à la discussion. Dans les assemblées des comités locaux, plusieurs centaines d'autres. Au total, plusieurs milliers de travailleurs et militants de toutes tendances ont, sous une forme ou sous une autre, été partie prenante de la préparation de ce congrès.

Comment écarter la menace qui pèse aujourd'hui sur les travailleurs, le peuple de ce pays et la démocratie ?

Adhérents du Parti ouvrier indépendant, nous partageons avec ces militants ouvriers et ces élus, qui n'appartiennent pas à notre parti, une volonté commune, répondre ensemble à la question qui a traversé tous nos congrès, toutes nos assemblées : comment écarter la menace qui pèse aujourd'hui sur les travailleurs, le peuple de ce pays et la démocratie ?

Point de départ de ces débats, une confiance commune dans la capacité des travailleurs à s'unir avec leurs organisations sur leurs exigences les plus vitales et à faire reculer le gouvernement et la classe capitaliste. Ce qui pose l'indépendance du mouvement ouvrier comme la question centrale de toute la situation politique.

C'est un fait : après avoir fait ratifier le traité TSCG, le gouvernement Hollande-Ayrault a multiplié les mesures conformes aux exigences de l'Union européenne, c'est-à-dire du capital financier (...)

Comment est-il possible qu'un an après que Sarkozy a été chassé du pouvoir, Hollande et son gouvernement, qui promettaient de changer le cours des choses, poursuivent et aggravent une politique s'attaquant aux conquêtes les plus fondamentales du peuple ?

Les nombreuses interventions de délégués ont fait état des mouvements de résistance à cette politique : les manifestations d'élus contre l'intercommunalité forcée qu'on veut leur imposer et contre la disparition des communes ; les grèves massives d'enseignants contre le projet Peillon et le décret sur les rythmes scolaires ; l'échec cinglant du gouvernement et de tous les partisans de « l'Europe des régions » lors du référendum en Alsace visant à faire disparaître les départements et à régionaliser le Code du travail. Au-delà de ces faits connus, des dizaines et des dizaines de mouvements de lutte de classe sectoriels ou locaux, parfois en cours, ont été évoqués dans notre discussion de congrès.

Et pourtant, ce gouvernement et ce régime de la V^e République en crise, éclaboussés par les scandales, prétendent continuer.

Comment aider les travailleurs, les jeunes, la population à rassembler les conditions d'un combat uni pour bloquer cette politique qui conduit le pays au désastre ?

Les députés du Parti socialiste — y compris son « aile gauche », quelles que soient les critiques qu'elle adresse — finissent toujours par voter et apporter leur soutien au gouvernement. Quant au Front de gauche, ses critiques de la politique du gouvernement sont partagées par de très nombreux travailleurs, y compris par des délégués et invités de notre congrès. Mais force est de constater que dans le même temps où le Front de gauche critique haut et fort, ses sénateurs

viennent, comme un seul homme, de voter en faveur de la loi Peillon, à contre-courant de la puissante mobilisation des enseignants, avec plusieurs de leurs syndicats, appuyés par des parents contre cette loi et notamment la réforme des rythmes scolaires. En outre, de nombreux délégués et invités de notre congrès ont fait le constat que dans nombre de régions, de départements et de communes, bien souvent avec le Parti socialiste, les élus du Front de gauche participent à la mise en œuvre — sous prétexte d'y être contraints par la « nécessité de réduire les déficits publics » — des politiques d'austérité exigées par Bruxelles.

Et pourtant, il faut le constater, le gouvernement a conscience que, dans une telle situation, ces appuis ne suffiront pas à interdire que s'exprime l'aspiration de l'immense majorité de la population à bloquer cette politique de misère, de chômage et de destruction. C'est pourquoi il s'accroche à la seule arme qui lui permette d'espérer mettre en œuvre ses décisions. A savoir la tentative, directement inspirée des traités européens et du TSCG, de mettre en place un ordre corporatiste menaçant la démocratie. Pour tenter de faire passer coûte que coûte les plans de l'Union européenne et de la troïka FMI-Commission européenne-Banque centrale européenne, le gouvernement convoque les 20 et 21 juin la deuxième conférence sociale. A son ordre du jour, six tables rondes constituant un véritable programme de gouvernement. Parmi elles : une aggravation, après l'ANI, de la réforme du marché du travail, l'accompagnement de l'acte III de la décentralisation par l'offensive contre le statut des fonctionnaires, la mise en chantier d'une nouvelle contre-réforme des retraites.

Le IV^e Congrès du POI décide d'alerter les travailleurs, les militants, les démocrates

A peine ce calendrier connu, on a vu trois organisations syndicales, la CFDT, la CFTC, la CGC, présenter en commun avec le patronat (le Medef), ce 28 mai, un programme commun de 165 pages dans lequel les organisations patronales et organisations syndicales proposent d'établir dans tous les domaines des « constats partagés », « d'anticiper les transitions » et « d'établir un agenda économique portant sur des questions d'actualité ou structurelles en parallèle à l'agenda social du gouvernement ». Chacun le comprend : c'est une tentative d'instaurer un ordre social corporatiste où les syndicats ouvriers intégrés à l'Etat avec l'organisation patronale coorganiserait les plans de licenciements, la destruction des conquêtes ouvrières et la mise en forme de toutes les exigences dictées par le capital financier et l'Union européenne. La démocratie est en danger ! Car il n'y a pas de démocratie sans indépendance des organisations ouvrières.

Pas plus qu'il n'y a de démocratie lorsqu'on contraint les communes à fusionner pour les dépouiller de toutes leurs prérogatives de souveraineté qui constituent encore les fondements de la République une et indivisible. C'est un véritable forcing, ils veulent aller vite. Le calendrier est fixé. Le 21 juin, le président de la République, en personne, tirera les conclusions de la conférence sociale. Le 21 septembre, au plus tard, après une « concertation » durant tout l'été, il rendra public le projet de contre-réforme des retraites.

Devant cette échéance, le congrès du POI invite tous les comités du POI à s'engager sous toutes les formes dans la bataille politique centrale pour aider les travailleurs et les militants à mener les combats pour défaire cette offensive corporatiste, défendre l'indépendance des organisations ouvrières, fondement de la démocratie. Il est clair que cette conférence sociale vise à remettre en cause l'indépendance des organisations syndicales. Les termes en sont faussés d'avance. (...)

Il y a urgence à regrouper les forces qui veulent combattre la dictature de la troïka et à en finir avec les diktats de l'Union européenne

De cette discussion, les délégués de nos congrès, comme les invités, ont tiré une conclusion : il y a urgence à regrouper les forces qui veulent combattre la dictature de la troïka et à en finir avec les diktats de l'Union européenne, c'est-à-dire s'opposer à la politique du gouvernement Hollande-Ayrault et préserver l'indépendance des organisations syndicales. Face à l'ultimatum adressé par l'Union européenne, par Barroso lui-même, au gouvernement français pour le sommer de boucler la contre-réforme des retraites avant la fin 2013, les travailleurs ne sauraient être dupes des déclarations de Hollande qui prétend résister tout en s'engageant à mettre en œuvre les contre-réformes. Quant au mouvement ouvrier, il ne saurait accepter de s'intégrer de quelque manière que ce soit à l'élaboration de cette contre-réforme. Bien au contraire ! Le combat pour la rupture avec l'Union européenne, c'est maintenant, tout de suite, le combat pour l'indépendance des organisations ouvrières, la mobilisation autour de la vieille revendication du mouvement ouvrier : « Ne touchez pas à nos retraites, elles sont partie intégrante de notre salaire différé ! »

Le congrès ouvert du Parti ouvrier indépendant, procédant à une élaboration commune avec les invités, a décidé de s'adresser aux travailleurs et aux jeunes qui refusent la catastrophe dans

laquelle le gouvernement soumis à la troïka veut les entraîner, à la suite des peuples grec, espagnol, et portugais... Le Parti ouvrier indépendant ne se considère pas comme détenteur d'une vérité révélée. Il entend aider au regroupement des forces de tous ceux qui veulent résister aux diktats de la troïka, aider à ouvrir une issue conforme aux besoins du peuple travailleur. Face à la catastrophe qui menace, le IV^e Congrès du Parti ouvrier indépendant réaffirme que le combat doit se mener pour la rupture avec l'Union européenne, pour l'union libre des peuples et des nations libres de toute l'Europe, pour en finir avec les institutions antidémocratiques de la V^e République et de l'Union européenne, pour une Assemblée constituante souveraine à même de définir ce que doit être la démocratie et de mettre en place un gouvernement de rupture au service de la classe ouvrière.

Pour la préservation de l'indépendance du mouvement ouvrier

Le premier pas dans cette direction, c'est le combat politique pour la préservation de l'indépendance du mouvement ouvrier, contre l'ordre corporatiste qui se profile sous l'impulsion du gouvernement. Cela afin d'ouvrir la voie aux combats de classe pour bloquer les plans du gouvernement et imposer les mesures d'urgence qu'appelle la situation : l'abrogation de la loi de transposition de l'ANI et de la loi Peillon, l'interdiction des licenciements et la garantie d'un vrai travail et d'un vrai salaire couverts par les garanties collectives pour l'ensemble des jeunes, le retrait de l'acte III de la décentralisation, le retour à la liberté pour toutes les communes de s'associer et se dissocier librement, le combat contre les privatisations et pour la renationalisation des secteurs clés de l'industrie et des services publics. Et bien sûr : aucune atteinte à la Sécurité sociale, aucune atteinte aux retraites, aucune mesure remettant en cause le régime général, les régimes particuliers, le niveau des pensions, la durée de cotisation, l'âge légal de départ en retraite !

Les délégués du IV^e Congrès ouvert du Parti ouvrier indépendant, en accord avec les camarades invités, décident de poursuivre cette discussion, en invitant largement travailleurs et militants de toutes tendances à y contribuer chaque semaine dans les colonnes d'*Informations ouvrières*, tribune libre de la lutte de classe et en les invitant à organiser ensemble une large série de réunions publiques dans les prochaines semaines dans toute la France. Le congrès décide d'organiser à la rentrée, à Paris, un meeting central de défense de la classe ouvrière et de la jeunesse pour en finir avec la politique de chômage, de misère et de précarité du gouvernement Hollande-Ayrault, pour en finir avec la dictature de la troïka avec ses plans, pour la rupture avec l'Union européenne. **Paris, le 2 juin 2013**

Enseignement

INFORMATIONS SYNDICALES

Communiqué de la FNEC FP-FO (24 mai 2013), extraits

Rapport de la Cour des comptes sur la gestion des enseignants :

"La boîte à outils du ministre Peillon ?"

"La commission exécutive de la FNEC FP-FO a pris connaissance du rapport de la Cour des comptes "gérer les enseignants autrement" (...). La Cour des comptes enjoint au ministre de diminuer massivement le nombre de postes dans tout le ministère de l'Éducation nationale : pour cela, il faut tailler en pièces les statuts de tous les personnels enseignants, de tous les corps de fonctionnaires.

La Cour des comptes confirme la feuille de route que s'est donnée le ministre Peillon : compléter sa loi de refondation-territorialisation de l'école par un acte II de la refondation, mettre en adéquation les "métiers" et les statuts, c'est-à-dire casser les statuts.

Voilà qui éclaire le projet d'accord de méthode sur les mesures catégorielles soumis à la signature des organisations syndicales qui prévoient l'ouverture de discussions sur la refonte du statut des enseignants.

La Cour des comptes et le ministre, qui sur l'essentiel vient d'approuver le rapport, envisagent de modifier les obligations réglementaires de service des enseignants : annualiser le temps de travail et élargir les missions, adapter les règles de recrutement à la territorialisation de l'école, modifier les mutations nationales effectuées sur une base égalitaire, instituer l'évaluation collective des enseignants, imposer la bivalence aux professeurs dans les collèges, confirmer toutes les mesures de l'école du socle de compétences... Pour la FNEC FP-FO, le ministre serait bien inspiré de rejeter les préconisations du rapport de la Cour des comptes et de renoncer à son acte II de la refondation s'attaquant aux statuts des personnels. Pour les mêmes raisons, M^{me} Fioraso devrait renoncer à son projet de loi sur l'enseignement supérieur (...).

La FNEC FP-FO appelle tous ses syndicats à multiplier les réunions d'information auprès des personnels pour les alerter sur la réalité des intentions du ministre en matière de remise en cause des garanties statutaires, à l'exemple des 1 000 instituteurs réunis à Paris avec leurs organisations syndicales. »

La vérité sur la rentrée Peillon (première partie)

► La rentrée Peillon, ce sont 23 000 jeunes enseignants payés moins de 700 euros par mois (en dessous du seuil de pauvreté) et sans le statut de fonctionnaire stagiaire.

► Le concours Peillon va recruter 18 000 étudiants en deuxième année de master pour enseigner neuf heures en moyenne par semaine dans les écoles (six heures en collège et lycée), en attendant de passer le concours d'admission.

Ils seront recrutés comme contractuels et rémunérés 693,59 euros net. Cette année ne comptera pas pour leur pension de retraite. A condition de travail équivalente, avant la mastérisation (1) du recrutement décidée par le précédent gouvernement et maintenue par le ministre Peillon, les étudiants titulaires de la licence pouvaient passer le concours, étaient recrutés comme stagiaires de la fonction publique en démarrant à 1 332,65 euros net et terminaient l'année de stage à 1 435,75 euros net !

► 5 000 étudiants de licence deuxième année sont recrutés sur emplois d'avenir enseignants en CDD. Sans compter leur bourse, leur rémunération est de 402 euros pour douze heures en moyenne par semaine. Ce travail ne sera pas pris en compte pour le calcul de la retraite ; la rémunération est inférieure au minimum du régime général.

(1) Pour devenir enseignant titulaire, un étudiant doit désormais posséder un master (cinq ans d'études), puis être admis au concours et réussir l'année de stage. Cette réforme a été mise en place en 2010 par le gouvernement précédent, malgré l'opposition des fédérations syndicales enseignantes et de fonctionnaires d'Etat, hormis la FSU qui s'est abstenue.

Projet de loi Peillon

Vote des sénateurs PCF

"Il faut trouver le moyen de ne pas rejeter les militants qui ne se retrouvent pas dans le vote du Sénat"

Echange avec un enseignant, militant du PCF et syndicaliste, invité au congrès du POI (extraits)

Quel est ton point de vue sur le vote des sénateurs PCF pour le projet de loi Peillon ?

Des camarades de mon parti ont expliqué que ce vote procédait de la volonté de faire bouger le texte du projet de loi. A mon avis, c'est une mauvaise bataille. Certains disent qu'il y a eu des améliorations, une légère inflexion sur la carte de la formation professionnelle initiale. Je ne pense pas qu'une bataille d'amendements règlera le problème. A mon avis, ce qu'il y a derrière, ce sont les municipales, ne pas se mettre en difficulté à l'approche des réélections ou des élections. D'où ma très grande colère.

Sur la question des comités locaux de pilotage ou du comité de suivi de la mise en œuvre du décret Peillon sur les rythmes scolaires et des projets éducatifs territoriaux, des camarades élus PCF ou du Front de gauche ont dit avoir le souci d'élaborer la moins mauvaise mise en œuvre. Je leur ai rappelé que sur la question du service minimum d'accueil (qui remet en cause le droit de grève), ils n'avaient eu aucun état d'âme et avaient refusé de le mettre en place. Pourquoi n'adoptent-ils pas la même attitude

avec la réforme des rythmes scolaires, d'autant qu'ils ne cessent de rappeler combien ce transfert des charges les asphyxie. « C'est la loi, on y est contraint, disent-ils. On consulte, on dialogue, on concert, parents et enseignants, pour que cela soit le moins pire possible. » Moi, je dis qu'il n'y a pas de moins pire possible. Pour les enseignants, cette loi, est un véritable recul.

En revanche, j'ai une nuance, je crois, avec les camarades du POI : je ne suis pas pour une « bonne réforme », mais je ne pense pas qu'on peut s'en arrêter à rétablir ce qui existe depuis la III^e République. Je suis pour une transformation de l'école. L'école ne peut pas conduire à reproduire les inégalités sociales. Les élèves les plus en échec sont dans les quartiers populaires. Si le décret Peillon est abrogé ce sera une victoire. Mais qu'est-ce qu'il faut pour transformer l'école, pour que les enfants les plus en difficultés s'en sortent, puissent faire des études ?

La reconquête de tout ce qui a été perdu n'est-elle pas le point de départ pour sauver l'école et l'ensemble des conquêtes ?

Certes, ma bataille, ma politique, c'est la reconquête des acquis perdus ; mais, de mon point de vue, on ne peut pas en rester là. Maintenant, comment avancer ? La situation n'est pas simple. Les collègues disent dans ma ville : « On a gagné un an », et des maires consultent sur une question : « Voulez-vous travailler le mercredi ou le samedi ? » Je réponds : « Ce n'est pas la question. L'essentiel de la loi est camouflé. » (...) Il faut expliquer ce que signifie la territorialisation de l'école, combien elle est néfaste. Cela commence à passer.

Il faut trouver le moyen de ne pas rejeter les militants du PCF, les syndicalistes FSU ou CGT qui ne se retrouvent pas dans le vote pour la loi Peillon au Sénat. Je crois qu'il faut poser les questions de la manière suivante : « Qu'est-ce qui justifie un tel vote au Sénat ? Comment peut-on l'expliquer ? Vu le contenu et les conséquences très graves de la loi, y a-t-il une autre issue que de fédérer pour qu'elle ne voie pas le jour, pour que le décret sur les rythmes scolaires soit abrogé ? » Ainsi, on ne s'arrête pas à la dénonciation, on ouvre une issue au combat. ■

Pourquoi le groupe Front de gauche a-t-il voté contre la loi Fioraso à l'Assemblée nationale, alors que les sénateurs PCF ont voté pour la loi Peillon ?

Le point de vue d'un délégué de Paris au congrès du POI

Le 24 mai, les sénateurs PCF ont voté pour le projet de loi Peillon, donnant ainsi leur aval à la régionalisation-territorialisation de l'école de la République. Contradictoirement à ce vote, les députés du Front de gauche ont été amenés, quatre jours plus tard, à voter contre le projet de loi Fioraso sur l'enseignement supérieur et la recherche à l'Assemblée nationale. Qu'est-ce qui les y a contraints ? Devan Sohier, délégué de Paris au congrès national du POI, est revenu sur cette question dans son intervention (extraits).

Le 28 mai, l'Assemblée nationale a voté le projet de loi Fioraso (1). Il passe au Sénat le 18 juin. Un nouvel appel à manifestation aura lieu pour le 18 juin, mais il est à noter qu'à l'Assemblée nationale, le Front de gauche a voté contre le projet de loi Fioraso. Au soir du 22 mai, Marie-George Buffet a été amenée à prendre la parole publiquement. Elle ne voulait pas, mais les syndicalistes présents l'ont traînée jusqu'au micro. Elle a donc pris la parole pour annoncer que le groupe Front de gauche voterait contre le projet de loi Fioraso (...). La différence entre le vote des sénateurs PCF pour la loi Peillon et le vote du Front de gauche

à l'Assemblée nationale contre la loi Fioraso, c'est la bagarre dans l'unité des organisations syndicales contre le projet de loi Fioraso, pour qu'il soit abandonné. Et cela tient d'abord et avant tout au fait que la FSU dans l'enseignement supérieur a tenu bon sur cette question de la loi Fioraso, alors que dans l'enseignement primaire et secondaire, elle a refusé d'appeler à la mobilisation contre la loi Peillon. »

(1) Projet de loi de privatisation-démantèlement de l'enseignement supérieur et de la recherche dont nous avons analysé le contenu dans nos précédents numéros.

Les sénateurs PCF votent pour la loi Peillon

Nicole Fisher

Le 24 mai, le Sénat a adopté le projet de loi Peillon en première lecture par 176 voix pour et 171 contre. Ont voté pour : les sénateurs du PS, du RDS (1), les écologistes. Comme un seul homme, les vingt sénateurs du PCF ont aussi voté pour la loi de territorialisation de l'école. Il y aurait, selon eux, réaffirmation du rôle de l'Etat dans la formation professionnelle initiale, qui fait l'objet des articles 16, 17 et 18 du projet de loi. Examinons ce qu'il en est

Où est le recul du gouvernement ?

Selon l'article 16, adopté par les députés et les sénateurs, c'est dorénavant la région qui « arrête la carte des formations professionnelles initiales du territoire régional ». Où est le recul du gouvernement ?

L'article 17 supprime du Code de l'éducation actuel qu'« à défaut d'accord (avec la région), les autorités de l'Etat prennent, pour ce qui les concerne, les décisions nécessaires à la continuité du service public de l'éducation ». Où est le recul du gouvernement ?

L'article 18 précise que par convention, les autorités académiques et la région, « procèdent au classement par ordre de priorité des ouvertures et fermetures de sections de formation professionnelle initiale, en fonction des moyens disponibles ». Sur cette base, « c'est



Photo AFP

la région qui arrête la carte régionale des formations professionnelles initiales ».

C'est donc toujours la région qui a le dernier mot, et sur proposition des sénateurs PCF, il faut « l'accord du recteur » pour le dépouiller de toutes ses prérogatives de représentant de l'Etat au profit de la région.

"Amendements de repli"

En séance plénière le 23 mai, Laurence Cohen, au nom du groupe communiste républicain et citoyen, a commencé par demander la suppression des articles 16, 17 et 18. Puis d'« amendements de repli » en « amendements de repli », les sénateurs PCF ont voté la disparition des prérogatives de l'Etat en matière de formation professionnelle initiale et de « continuité du service public de l'éducation ». Le 24 mai, ils votaient pour le projet de loi Peillon, passant outre le rejet massif des enseignants avec leurs sections syndicales et des parents.

Et maintenant ?

La députée Marie-George Buffet, en commission à l'Assemblée nationale le 29 mai, n'a pas hésité à dire : « Nous disposons avec cette loi de refondation de l'école d'un outil amélioré par le débat au Sénat et que nous pouvons rendre encore meilleur à la faveur de la discussion à venir. »

Au-delà de la formation professionnelle initiale, ce sont toutes les obligations de l'Etat en matière scolaire qui sont visées par le projet de loi Peillon.

Les embûches multipliées par en haut, les comités de suivi ou de pilotage de la réforme Peillon, pourront-ils empêcher enseignants et parents de chercher à poursuivre le combat pour l'unité pour l'abrogation du décret et l'abandon de la loi Peillon, pour sauver l'école républicaine ?

Rien n'est moins sûr. Quatre-vingts pour cent des communes n'appliqueront pas le décret Peillon à la rentrée. A Paris, mille enseignants, réunis le 23 mai avec leurs syndicats pour que le décret et le projet Delanoë soient entérinés, appellent à la grève le 6 juin. Ici et là, les discussions, les groupements se multiplient pour trouver les moyens de bloquer cette politique. ■

(1) Groupe du rassemblement démocratique et social européen.

Enseignement

La loi Fioraso programme la destruction des IUT et des DUT



Une classe de l'institut universitaire de technologie (IUT) d'Annecy-le-Vieux en septembre 2011.

Bernard Réty

Le projet de loi Fioraso modifie les conditions d'accès aux Instituts universitaires de technologie (IUT) qui délivrent des diplômes universitaires de technologie (DUT) (1).

DES QUOTAS DE BACHELIERS TECHNOLOGIQUES EN IUT

Les raisons du succès des IUT sont connues :

- études courtes en deux ans, bénéficiant d'un encadrement important (24 à 26 étudiants par groupe de travaux dirigés, deux fois moins que dans les premières années de licence) ;
 - faibles taux d'échec ;
 - programmes nationaux débouchant sur des diplômes professionnels reconnus dans les conventions collectives ;
 - possibilités importantes de trouver un travail qualifié dès la fin de la scolarité ;
 - possibilité de poursuivre des études dans des filières professionnelles (écoles d'ingénieurs, etc.)
- Il y a une forte demande pour un nombre de places limité (115 000), avec une forte sélection à l'entrée, au détriment des bacheliers technologiques.

L'article 18 du projet instaure donc des « quotas » de bacheliers technologiques : « *Le recteur d'académie, chancelier des universités, peut prévoir, pour l'accès aux sections de techniciens supérieurs et aux instituts universitaires de technologie, respectivement un pourcentage minimal de bacheliers professionnels et un pourcentage minimal de bacheliers technologiques.* »

INSTAURATION D'UNE "DISCRIMINATION POSITIVE" POUR LES UNS... ET NÉGATIVE POUR LES AUTRES !

L'exposé des motifs justifie ainsi ces dispositions : « *Les bacheliers professionnels et technologiques qui sont amenés à suivre les filières généralistes de l'université, faute d'avoir été accueillis, comme ils le demandaient, respectivement dans les filières de STS et IUT (...), subissent en premier cycle un taux d'échec de 6 à 7 fois supérieur à celui de leurs camarades titulaires du baccalauréat général (...).* »

La priorité donnée aux bacheliers professionnels dans les STS et aux bacheliers technologiques dans les IUT a pour objectif (...) d'améliorer leurs chances de réussite (...). Il n'est donc pas surprenant que notre ascenseur social soit en panne, ce qui révèle notre incapacité à assurer des parcours d'orientation et de formation réussis aux jeunes issus des familles les plus modestes. »

Sans l'exprimer, il s'agit d'une attaque contre les jurys d'admission des IUT, jugés « élitistes », et cette disposition serait donc une mesure de justice sociale et de démocratisation. Or les jurys d'admission n'obéissent qu'à un seul critère : la capacité des étudiants à poursuivre des études comportant un programme exigeant et à les réussir, ce qu'un enseignant d'un jury traduit ainsi : « *Je ne veux pas qu'un étudiant qui a 95 % de probabilité d'échec prenne la place d'un étudiant qui a 95 % de probabilité de réussite.* »

Par ailleurs, les étudiants d'IUT sont originaires de milieux plus modestes que les étudiants des autres filières : 29,3 % issus de milieux d'ouvriers et employés en IUT, contre 21,9 % pour le reste de l'université (Etudiants, repères et références statistiques, édition 2012, publication ministérielle). Dans sa logique, pour assurer l'ascenseur social, le ministre aurait donc dû choisir de créer 5 000 places supplémentaires en IUT réservées à des bacheliers technologiques. Mais il aurait fallu créer 1 000 postes d'enseignants-chercheurs, ce qui est impossible, austérité oblige ! Elle assure donc l'accueil de bacheliers technologiques par l'exclusion de bacheliers généraux d'origines aussi modestes !

UNE "DÉMOCRATISATION" ET UNE "RÉUSSITE" QUI ABOUTISSENT À LA CASSE DU DIPLÔME

La loi aurait dû prévoir le financement de dispositifs spécifiques permettant d'éviter l'échec programmé de ces « quotas » d'étudiants (possibilité d'avoir deux ans pour étudier le programme de première année, etc.). Ce n'est pas le cas, et chacun sait que les universités endettées n'en ont pas les moyens.

Dès lors, la réussite des quotas de bacheliers professionnels passe nécessairement par la réduction de

la place des disciplines jugées responsables de l'échec.

Par exemple, dans certains DUT scientifiques, en contradiction avec le programme pédagogique national, il faudrait réduire la part des mathématiques. Les conséquences en seraient désastreuses : — C'est sur les connaissances en mathématiques que s'appuie l'enseignement des disciplines technologiques. Leur réduction aboutirait à la remise en cause de la qualité du diplôme et de sa reconnaissance dans les conventions collectives.

— Les possibilités de poursuivre des études pour les titulaires de DUT seraient également remises en cause. C'est l'existence du diplôme, des connaissances qu'il atteste, de la qualification qu'il garantit avec sa reconnaissance dans les conventions collectives qui est mise en cause, tout cela au nom de l'« ascenseur social ». N'y aurait-il aucun lien avec l'accord national interprofessionnel, la loi qui le transpose, la déréglementation du travail et la volonté de faire baisser le coût du travail ?

Défense des DUT, de leurs programmes nationaux, des établissements qui les délivrent ! Abandon de la loi Fioraso !

(1) Ce qui est développé dans le cadre de cet article concernant les IUT vaut également pour les sections de techniciens supérieurs et les brevets de techniciens supérieurs.



Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Logement

Vingt propositions et des ordonnances pour le logement

Pas de truelle dans la boîte à outils

Renée Laurent, en collaboration avec la commission logement du POI

Le gouvernement a publié un projet de loi afin d'« adopter des mesures de nature législative pour accélérer les projets de construction ». Il s'agit de la mise en œuvre des vingt propositions annoncées par Hollande, à Alfortville, le 21 mars.

Avec 304 000 logements construits en 2012, les mises en chantier ont baissé de 20 %, principalement pour le logement collectif (moins 33 % de permis de construire). Une nouvelle baisse de 5,6 % est enregistrée au premier trimestre 2013. La menace de passer sous la barre des 300 000 se précise donc, alors que — plus personne ne songerait à le nier — près d'un million de logements HLM manque pour satisfaire les demandes en attente. Hollande avait promis de doubler la production de logements sociaux, mais, dans ce domaine comme dans les autres, l'Union européenne veille : pas question de fausser la concurrence, c'est-à-dire de gêner l'investissement privé en débloquant des fonds publics dans l'« aide à la pierre » (1) ! Si la pénurie de logements HLM plonge des millions de personnes dans des difficultés sans nom, elle favorise en même temps la hausse constante des loyers et la spéculation immobilière.

LE GOUVERNEMENT OUVRE LA PORTE À UNE TOTALE DÉRÈGLEMENTATION DANS CE SECTEUR

Dans ces conditions, que signifient les vingt mesures de Hollande destinées à résorber la « crise du logement » ?

En légiférant par ordonnances pour lever les « freins à l'aboutissement de projets de logements », le gouvernement ouvre la porte plus grande encore à une totale déréglementation dans ce secteur.

Prenant prétexte de la lourdeur des procédures, il simplifie la déclaration de projet. Par exemple, dans le cas d'une zone déclarée inconstructible en raison de la présence de souterrains, l'aménageur n'aurait-il plus à attendre la révision du plan de prévention des risques, du schéma de cohérence territoriale (SCOT) et du plan local d'urbanisme (PLU) pour réaliser son projet ?

Sous couvert de multiplier les possibilités de construction, Hollande affirme vouloir redonner une « capacité de projection aux acteurs publics et privés chargés de conduire l'opération » par des garanties d'emprunts de 100 % données par les collectivités aux promoteurs et faciliter « la gestion de la trésorerie des entreprises du bâtiment », c'est-à-dire favoriser les partenariats public-privé (PPP), chers à l'Union européenne, au détriment du service public !

Quant à l'idée de transformer des bureaux vides en logements, alors que 2,5 millions de mètres carrés restent vacants, de qui sert-elle les intérêts ? Les professionnels ont clairement déclaré à la presse qu'il est plus onéreux de transformer des bureaux en logements (2 000 à 2 500 euros par mètre carré) que d'en construire des neufs (1 600 à 1 800 m²). Après avoir beaucoup discoursé sur la « mixité sociale » opposée aux « ghettos » et prôné la destruction d'immeubles dans le cadre de la poli-



tique de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU, dotée de fonds européens) sous prétexte de « *requalifier les quartiers pour faire des immeubles plus petits avec des espaces publics et privés pour une meilleure qualité de vie* » (Chambéry, Luc Besson, ex-ministre du Logement, en 2005), nos gouvernants veulent « *favoriser la densité plutôt que l'étalement* » en autorisant les « *dérogations aux règles du PLU* » : surélévation d'immeubles, alignement de faitages entre bâtiments mitoyens, densification de tissus, notamment pavillonnaires, et moins de parkings pour les locataires...

Afin de « *passer de 100 000 à 150 000 logements sociaux* », la mesure 10 propose de conclure « *un pacte avec le monde HLM* » en demandant aux bailleurs sociaux de mutualiser leurs fonds propres pour « *soutenir l'effort de construction dans les zones où il est nécessaire de construire davantage* ». Mais certains bailleurs sociaux craignent que « *la mutualisation des fonds propres demandée par l'Etat ne soit qu'un paravent pour compenser une baisse à venir des aides à la pierre* » (Daniel Biard, président du groupe Polylogis).

Autant de stratagèmes, on le voit, pour justifier de ne pas porter l'« aide à la pierre » au niveau qui permettrait les constructions urgentes et massives d'HLM indispensables ! Marie-Noëlle Lienemann elle-même, responsable PS, a chiffré à un milliard d'euros le financement des 150 000 logements sociaux promis pendant la campagne présidentielle.

A rapprocher des 500 millions prévus cette année au budget, dont l'extinction complète est à craindre à court terme, sous couvert de transfert total du financement de la construction aux collectivités territoriales et organismes d'HLM. A comparer surtout aux 50 milliards annuels représentés par le seul service de « la dette »... Vingt mesures dans le respect total des diktats de l'Union européenne !

(1) En 1950, la construction de logements sociaux a été possible grâce à des prêts à très faible taux d'intérêt et d'une très longue durée : 1 % sur quarante-cinq ans, 2 % sur soixante-cinq ans. Quand l'inflation était d'environ 10 % par an, c'était quasiment des subventions, que l'on a appelées l'aide à la pierre, ce qui signifie aide financière pour construire à bon marché et à remboursement faible, d'où HLM, habitation à loyer modéré. En 1953, le 1 % logement (devenu Action logement) est créé : 1 % de la masse salariale de toutes les entreprises privées de plus de dix salariés doit servir à les loger. Aujourd'hui, Action logement est en voie de disparition. Entre 1950 et 1972, 1 204 000 logements HLM ont été construits.

GOODYEAR-AMIENS

Montebourg, Titan et les patrons

Lucien Gauthier

Mardi 28 mai 2013, la direction de Goodyear annonce officiellement, lors du comité central d'entreprise, à la suite de l'étude de l'agence française des investissements internationaux, qu'aucun repreneur n'est intéressé par la reprise de l'usine d'Amiens. (Rappelons qu'il y a quelques mois, un repreneur potentiel, Titan, s'était désisté avec une lettre d'insulte aux travailleurs de Goodyear et à leur syndicat CGT.)

Immédiatement, au lendemain de ce comité d'entreprise, la section d'entreprise CGT a écrit au ministre Montebourg.

La section CGT a par ailleurs établi que la direction de Goodyear organisait en catimini la délocalisation de l'usine d'Amiens au compte du groupe Titan.

La CGT a fait appel à un huissier qui a trouvé « une palette de 5 pneus de type T 800 » sur la bande de roulement, où il était écrit : « Made by Titan. » Sur le continent américain, où il a racheté la fabrication des pneus agraires de Goodyear, Titan peut faire cela, mais il n'a pas le droit de le faire en France ou en Europe, où il n'a pas de site de production. C'est la raison pour laquelle Titan voulait racheter le site d'Amiens, pour garder le secteur agricole et fermer le reste de l'usine.

Le quotidien régional *Courrier picard* reconnaît que la CGT a raison, et qu'il s'agit bien d'une délocalisation masquée de Goodyear vers Titan, ce qui est illégal.

Mais cela, le ministre Montebourg n'en a cure. Dans son communiqué, il « salue le travail de l'agence française des investissements internationaux (AFII). Après examen attentif du dossier par des candidats potentiels en lien étroit avec l'AFII, le cabinet du ministre du Redressement productif et les équipes de Goodyear, aucun des candidats n'a été en situation de présenter une offre engageante. »

La section CGT a dénoncé ce nouveau renoncement de Montebourg, en rappelant que sur le parking même de Goodyear, il y a un an, Montebourg s'était engagé à « interdire les licenciements dans les sociétés versant des dividendes à leurs actionnaires ».

La déclaration de Montebourg est tellement brutale que la majorité PS du conseil municipal d'Amiens s'en est émue.

Le maire, Gilles Demailly, a ainsi déclaré regretter « la réaction prématurée d'Arnaud Montebourg qui prend acte de la fermeture de l'entreprise sans même attendre la décision du tribunal de Nanterre ». En effet, lundi 3 juin, le tribunal de Nanterre devait se prononcer sur un référé déposé par l'avocat de la CGT. Le lundi matin, jour de l'audience, l'usine était en grève et des piquets installés aux portes de l'entreprise. Lors de la session du tribunal, ce dernier a reporté au 20 juin sa décision.

Depuis plusieurs années, la direction de Goodyear a cherché à imposer la flexibilité, la déréglementation, le passage aux 4 x 8 et des plans de licenciements. Depuis des années, les travailleurs de Goodyear, avec leur syndicat CGT, ont contraint à chaque fois la direction à reculer. Aucun licenciement et aucun plan de restructuration n'ont été mis en place à Amiens-Nord.

Rappelons qu'il y a quelques mois, lors de l'annonce de la fermeture de l'usine par le patron, une campagne de calomnies avait été déclenchée contre la section CGT, l'accusant d'être responsable de la fermeture de l'usine de par son intransigeance. La CGT n'a cessé de rappeler qu'elle ne faisait que respecter le mandat de l'écrasante majorité des travailleurs qui ont refusé le plan de passage aux 4 x 8. C'est précisément ce que les patrons veulent faire payer aux travailleurs. Et le ministre Montebourg approuve les patrons.

Photo AFP

Les patrons veulent faire payer aux travailleurs leur refus de la flexibilité et des restructurations.

SNCF

13 juin : grève à la SNCF

Le 13 juin prochain, les cheminots sont appelés à la grève par leurs organisations. Les organisations syndicales CGT, UNSA, SUD, CFDT appellent à la grève, rejointes par FO.

Pierre Besse

Cette grève est appelée par toutes ces organisations contre le danger d'éclatement de la SNCF, préconisé par le rapport Bianco en vue de préparer la réforme ferroviaire du gouvernement Hollande-Ayrault.

Cette grève est totalement légitime.

Informations ouvrières, dans ses numéros 248 et 249, avait dénoncé le contenu de ce rapport, suivi du rapport Auxiette.

Le 29 mai, le ministre des Transports, Frédéric Cuvillier, a présenté en Conseil des ministres les préconisations du rapport Bianco.

Rappelons-en les principes. La SNCF serait divisée en trois établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) : — un EPIC regroupant toute l'infrastructure et la circulation des trains ; — un EPIC constitué de l'exploitant ferroviaire (traction, matériel, commercial) ; — un EPIC de tête chapeautant les deux précédents.

Oui, c'est bien l'éclatement de la SNCF. Les organisations syndicales ont parfaitement raison. Et à cela s'ajoute la création d'un décret-socle sur les conditions de travail, qui serait commun à toutes les entreprises ferroviaires, remettant en cause l'existence de l'actuelle réglementation du travail (RH 0077).

Il mettrait également en place une convention collective nationale aussi bien pour les EPIC que pour toutes les entreprises ferroviaires. Oui, il s'agit bien de l'éclatement de la SNCF et de la fin du statut (RH001), en dépit des promesses gouvernementales. Le gouvernement veut aller très vite. Il s'agit de préparer la privatisation totale du fer-



Jean-Marc Ayrault et Frédéric Cuvillier, ministre des Transports, à l'issue d'une réunion de cabinet, sur le perron de l'Élysée le 22 mai.

roviaire imposée par l'Union européenne pour 2019.

Rien n'est joué. Les cheminots, avec leurs organisations, ont prouvé par le passé leur capacité de résistance. Le 13 juin sera un pas en avant contre l'éclatement de la SNCF et pour le maintien du statut.

Photo AFP

INFORMATIONS SYNDICALES

Communiqué des fédérations syndicales de cheminots (CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT)

Les cheminots doivent se faire entendre le 13 juin ! Pour le service public et l'entreprise publique intégrée

« Alors que le contexte actuel marqué du sceau de l'austérité frappe durement les salariés, les cheminots de la SNCF connaissent eux aussi des attaques sans précédent sur leurs conditions sociales et ce, au moment où le gouvernement envisage une réforme du système ferroviaire dont les premières recommandations, contenues dans les rapports de MM. Bianco et Auxiette, suscitent d'ores et déjà colère et inquiétude.

Ces rapports ne garantissent en rien l'unicité et l'intégrité du système, pas plus que les promesses de pérenniser notre statut et notre régime spécial de retraite et de prévoyance. Le financement et le traitement de la dette du système ferroviaire reposeraient essentiellement sur la productivité et des efforts supplémentaires demandés aux agents de la SNCF et de RFF.

L'hyper-régionalisation dans le rapport Auxiette constituerait une fragmentation du réseau, la séparation accrue entre transport voyageurs TER et grandes lignes avec un risque de déclassement, pour les trains nationaux Corail inter-cités, en trains interrégionaux, voire en circulation routière (...).

Dans ce cadre, il est évident que l'harmonisation sociale préconisée se traduirait par une régression sociale, souhaitée par les technocrates libéraux de la commission des transports européens.

La direction de la SNCF, qui s'est inscrite dans cette perspective, doit cesser d'affaiblir le statut et les réglementations du travail (RH0077).

Ces règles statutaires de la SNCF permettent de répondre aux contraintes du service public, elles garantissent un haut

niveau de sécurité des personnes et des circulations, ainsi que de la qualité de la production.

— Pour l'emploi à statut et l'amélioration des conditions de travail.

La direction de la SNCF doit revoir sa politique d'emploi et mettre un terme aux suppressions au moment où le CA (conseil d'administration — NDLR) de la SNCF vient d'être informé d'une révision budgétaire prévoyant, entre autres, la suppression de 750 emplois supplémentaires en 2013 !

Nous exigeons l'augmentation des effectifs au cadre permanent (...).

— Pour des augmentations générales des salaires et pensions ! (...)

— Pour le fret ferroviaire, un changement de cap ! (...)

Emploi, conditions de travail, salaire, statut, fret, réforme du système ferroviaire, avenir du service public SNCF...

Le gouvernement et la direction refusent d'entendre les exigences des cheminots et poursuivent leur logique du "tout business", au mépris du service public SNCF et des conditions sociales des cheminots. Par conséquent, l'intervention des cheminots est indispensable et urgente pour permettre, par le rapport de force d'imposer, d'autres choix !

Les fédérations syndicales de cheminots CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT ont déposé un préavis de grève national unitaire couvrant la période de travail du mercredi 12 juin 2013 à 19 heures au vendredi 14 juin à 8 heures, couvrant l'ensemble du personnel, pour exiger des réponses à leurs revendications ! Ensemble, faisons-nous entendre !

28 mai 2013. »

Fédération Force ouvrière des cheminots

Déclaration du bureau fédéral du 22 mai 2013, adoptée à l'unanimité (extraits)

« Alors que le gouvernement peine à dévoiler clairement ses ambitions en matière de réforme du système ferroviaire, la situation exige clarté et fermeté. Depuis plusieurs années, les cheminots subissent de plein fouet les restructurations, les suppressions de postes, la mobilité forcée, la modération salariale, les atteintes au statut et à la réglementation du travail. A cela s'ajoute les mesures dictées par l'Europe : séparation de l'activité fret, ouverture à la concurrence. Les mesures dictées par la contre-réforme des retraites de 2007, qui ont consacré l'autonomisation de la caisse de prévoyance et pourrait voir sa disparition prochaine par l'abandon de la gestion des prestations professionnelles.

Un mouvement de recul social frappe de plein fouet la SNCF et les cheminots. Un mouvement amorcé en 1997, après la création de RFF (*Réseau ferré de France* — NDLR). Premier acte de la dislocation de l'entreprise intégrée SNCF.

La fédération FO des cheminots ne peut se satisfaire des annonces faites au travers des énièmes rapports de MM. Bianco et Auxiette. Des rapports qui cautionnent l'éclatement de la SNCF par la création de trois entités. Des rapports qui accompagnent le dogme de la concurrence par l'ouverture des TER en 2019. Des rapports qui entendent faire payer la dette du système ferroviaire aux cheminots eux-mêmes par des gains de productivité réalisés grâce au "cadre social harmonisé" (...).

La fédération FO des cheminots considère qu'un nouveau débat sur le modèle des assises du ferroviaire ne serait qu'un substitut à la mobilisation (...).

La fédération FO des cheminots refuse l'idée d'un carcan imposant l'eurocompatibilité comme modèle et appelle l'ensemble des cheminots à se mobiliser pour la défense du service public, du statut des cheminots, du RH077, le retour à une entreprise intégrée. Non à toute privatisation, à toute ouverture à la concurrence (...).

Pour toutes ces raisons, le bureau fédéral de la fédération FO des cheminots, réuni ce jour et après avoir adopté cette résolution à l'unanimité, appelle solennellement tous les cheminots à se mobiliser par la grève le 13 juin 2013, dernière revendication Force ouvrière.

Chronique

INTERNATIONALE

Le choc qui vient...

Jean-Pierre Raffi

Porte-parole de la troïka (Commission européenne, BCE, FMI), la Commission de l'Union européenne s'est fendue la semaine dernière d'un rapport sur le mode péremptoire, énumérant les « contre-réformes » en matière de retraites, de coût du travail, de flexibilité du marché du travail, de réduction des dépenses publiques qui, selon elle, ne souffrent plus du moindre délai. Les gouvernements sont sommés d'appliquer, et vite.

Mais c'est une Union européenne en crise qui prétend ainsi dicter sa loi aux peuples et aux nations qui en dépendent.

Le journal de la bourgeoisie espagnole *El País* en faisait lundi 3 juin, l'amer constat : « Connaître ce dont a besoin l'Europe est relativement simple. Ce qui manque, ce sont les réformes ! (...) Les institutions européennes ont fait des pas dans cette voie. Mais, lorsqu'il s'agit d'établir le calendrier de ces réformes, c'est comme placer devant un chat un serpent à sonnettes : la Commission vient tout juste de recommander à la France de réformer ses retraites, à la Hollande qu'elle dégonfle sa bulle immobilière, à l'Allemagne qu'elle accroisse sa demande intérieure, à la Belgique qu'elle taille dans ses dépenses publiques, à la Slovaquie qu'elle sauve les banques, et à l'Espagne qu'elle fasse à peu près tout cela en même temps (...). Tout cela a un problème : presque aucun (de ces gouvernements) ne s'estiment en situation de suivre ces conseils dans le temps et sous la forme voulus. »

Non que ces gouvernements, de droite comme de gauche, ne soient disposés à se plier servilement aux diktats de l'Union européenne. Mais parce que tous, ayant les yeux tournés vers les événements qui ébranlent actuellement la Turquie, voient venir le choc qui les confrontera aux travailleurs, aux masses populaires et à la jeunesse se saisissant de leurs organisations pour balayer tout ce fatras réactionnaire. Œuvrer à cette issue, en combattant pour regrouper toutes celles et tous ceux qui partagent cette conviction, tel est l'objectif que se sont assignés tous les participants, délégués et invités au IV^e Congrès du Parti ouvrier indépendant.

L'événement



Le 1^{er} juin, par dizaines de milliers, les Stambouliotes anatoliens, partis de l'est de la ville, traversent le pont du "Bosphore" pour rejoindre les manifestants de la place Taksim située dans la partie ouest de la ville. Ils seront un million.

Photo correspondant

Parties d'Istanbul, les manifestations embrasent maintenant tout le pays

Turquie : rien ne sera plus comme avant

Correspondant

Au moment où nous écrivons, les manifestations, notamment de jeunes, étudiants, lycéens, universitaires, entourés de la sympathie de la population, embrasent déjà tout le pays. Parti d'Istanbul, le mouvement a fait tache d'huile dans les autres grandes villes, Ankara, Izmir, Adana (majorité kurde), et dans toutes les villes du pays.

Le point de départ peut paraître mineur : contre l'arrachage d'un parc sur la place Taksim pour construire un centre commercial. En réalité, une tension énorme montait dans le pays depuis un certain temps. Le gouvernement de l'AKP, parti islamiste dit modéré, a multiplié dans la dernière période les mesures répressives touchant la vie quotidienne de la population, mettant en cause notamment les traditions laïques du pays, inscrites dans la Constitution de la République turque en 1923.

Quelle est la signification, quels sont les enjeux de cette mobilisation ? Nous donnons la parole à un militant turc, Sadi Ozansu, responsable du Parti de la fraternité ouvrière (IKP).

COMMENT LE MOUVEMENT S'EST-IL DÉVELOPPÉ ?

L'étincelle qui a mis le feu aux poudres a été le sit-in semi-spontané qui a eu lieu le lundi 27 mai pour protester contre la décision de la municipalité dirigée par l'AKP de raser les 600 arbres du parc Taksim, au centre d'Istanbul.

L'intervention musclée de la police a déclenché une réaction généralisée qui s'est développée notamment dans les lycées et les facultés, qui se sont joints à la manifestation sur la place. Samedi 1^{er} juin, un million de personnes étaient rassemblées sur la place et faisaient la jonction avec la population de la partie est d'Istanbul qui a traversé le pont qui divise la ville en deux parties, pour rejoindre la place Taksim. Le gouvernement a dû retirer les forces de police. Mais ce week-end, le mouvement s'était étendu à tout le pays, y compris dans

les régions à majorité kurde. Les mots d'ordre se sont rapidement politisés, en exigeant la démission du Premier ministre, Recep Tayyip Erdogan.

QUE DISENT LES DIFFÉRENTES FORCES POLITIQUES ?

Le Parti au gouvernement, l'AKP, a taxé les manifestants de vagabonds manipulés par l'opposition (notamment le Parti républicain populaire [CHP] qui se réclame du kémalisme (1). Mais en réalité, les manifestations ont été au départ totalement spontanées, et ont été rejointes dans les derniers jours par plusieurs organisations, notamment par l'Union de la jeunesse de Turquie.

D'autre part, le Parti de la paix et de la démocratie (DBP), qui se réclame de la défense des droits du peuple kurde, a officiellement déclaré qu'il ne soutenait pas les manifestations, même si dans son groupe parlementaire (trente-six députés dont six en prison), plusieurs se sont prononcés en faveur des manifestations de la jeunesse.

La Confédération des travailleurs de l'Etat appelle à la grève sur ses revendications ce mercredi 5 juin. Pour le moment, les autres grands syndicats turcs ne se sont pas encore prononcés.

De son côté, le consulat américain, soucieux des développements de la situation, a déclaré officiellement que les gens ont le droit de manifester, s'inquiétant ainsi des conséquences incontrôlables de l'intervention musclée de la police.

QUELLES QUESTIONS DE FOND SONT POSÉES PAR CES MANIFESTATIONS ?

Tout d'abord, la politique menée par l'AKP suit au pied de la lettre les injonctions de l'administration américaine. Le gouvernement Erdogan a mis en place une révision de la Constitution qui remet en cause tout le secteur des entreprises nationalisées. Deuxièmement, il essaie de donner un caractère présidentiel au régime et a dicté des lois qui s'attaquent à la laïcité de l'Etat.

Par ailleurs, le gouvernement Erdogan mène une campagne tous azimuts pour aboutir à une intervention militaire en Syrie. Chacun sait qu'il entraîne les contingents de l'Armée syrienne libre à la fron-

tière de la Syrie. C'est l'une des choses que rejette le plus la population, majoritairement opposée à une intervention turque en Syrie. D'importantes manifestations avaient d'ores et déjà eu lieu ces derniers mois sur cette question.

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES ?

Il est évident que personne ne peut prédire les suites de ce mouvement. Mais il a d'ores et déjà montré la fragilité du gouvernement islamiste, le caractère fallacieux de ses prétentions démocratiques, telle-ment vantées à l'échelle internationale. La question clé aujourd'hui, c'est : comment va réagir la classe ouvrière, notamment ses organisations syndicales, pour soutenir les exigences justifiées de la jeunesse ? ■

(1) Du nom d'Atatürk Kemal, fondateur de la République turque et partisan de la laïcité de l'Etat.

La Confédération des travailleurs de l'Etat appelle à la grève sur ses revendications ce mercredi 5 juin.

DERNIÈRE MINUTE

Un deuxième manifestant tué Appel à la grève du syndicat KESK

Au terme d'une cinquième nuit de mobilisation dans plusieurs villes du pays, l'une des plus grandes centrales syndicales du pays, la Confédération des syndicats du secteur public (KESK), a décidé d'appeler à la grève mardi 4 et mercredi 5 juin.

Après la mort, dimanche 2 juin, d'un jeune homme volontairement percuté par une voiture lors d'une manifestation à Istanbul, un deuxième manifestant, âgé de 22 ans, a été tué de plusieurs « coups de feu tirés par une personne non identifiée », lundi soir 3 juin, lors d'une manifestation à Hatay. « La terreur exercée par l'Etat contre des manifestations totalement pacifiques se poursuit de telle façon qu'elle menace la vie des civils », déclare la direction de la centrale syndicale.

TRIBUNE LIBRE DES COURANTS

Courant communiste internationaliste du POI, section française de la IV^e Internationale

Le n° 78 de La Vérité est disponible

Au moment où se précisent les menaces d'intervention contre la souveraineté du peuple algérien (voir page 16), *La Vérité*, n° 78, qui paraît cette semaine, consacre une large place au compte rendu du VIII^e Congrès mondial de la IV^e Internationale, qui s'est tenu du 26 au 29 avril. L'annonce, au cours du congrès, de préparatifs militaires de l'impérialisme américain contre l'Algérie souveraine est venue bouleverser l'ordre du jour du congrès. Une dépêche de presse annonçait en effet l'installation sur la base militaire de Moron de la Frontera, en Espagne, de 500 marines « investis de la mission d'intervenir en Algérie où les prémices d'un chaos généralisé se font en plus en plus précises ». Parce que la signification de cette annonce concerne le mouvement ouvrier dans chaque pays, « le congrès choisissait d'orienter ses travaux vers la recherche du dégagement d'un levier pour l'action politique pratique, pour permettre à toutes les sections de mettre en œuvre — sous les formes adaptées à chaque situation nationale — une orientation unifiée de combat pour le front uni anti-impérialiste, relié au combat pour le front unique ouvrier », indique la rédaction de *La Vérité*.

Dans ce contexte d'ensemble, les délégués au VIII^e Congrès mondial ont placé au centre de leurs objectifs la définition des conditions d'une intervention unifiée pour la défense de la souveraineté de l'Algérie, en rapport avec le franchissement d'un pas vers la construction des sections de la IV^e Internationale sur la ligne de la transition en Europe, en Amérique latine, et le combat contre la guerre et pour l'indépendance du mouvement ouvrier.

Pour aider à franchir ce pas, « mandat a été donné au conseil général et au secrétariat international élus de poursuivre et approfondir la réflexion (...) de la mise en place de "bureaux régionaux de la IV^e Internationale" à même d'organiser et d'impulser la construction des sections ».

Ce numéro de *La Vérité* rend également hommage à Mustapha Ben Mohamed, militant révolutionnaire et internationaliste algérien disparu le 13 mai 2013, en publiant un entretien avec Pierre Lambert paru en 2004 dans *Informations ouvrières*, entretien qui revient notamment sur la signification du combat de Mustapha Ben Mohamed pour unifier le mouvement national algérien.

La Vérité rend aussi hommage à Pierre Lambert à l'occasion du cinquième anniversaire de sa disparition et vingt ans après la reproclamation de la IV^e Internationale à laquelle il a largement contribué. Le VIII^e Congrès mondial a reconnu deux nouvelles sections de la IV^e Internationale : la section tunisienne et la section vénézuélienne. Ce numéro de *La Vérité* revient, quelques semaines après la mort de Chavez, sur les problèmes de la révolution au Venezuela. ■

AU SOMMAIRE du n° 78

La IV^e Internationale

- a tenu son VIII^e Congrès mondial
- Déclaration finale du congrès
- Le VIII^e Congrès a réuni 150 délégués venus de 50 pays
- Dans la discussion du congrès
- Intervention de clôture

Mustapha Ben Mohamed
(par Lucien Gauthier)

Pierre Lambert et la reproclamation de la IV^e Internationale
(par Daniel Gluckstein)

Où va le Venezuela ?
(par Julio Turra)

Le bilan désastreux du socialisme dans un seul pays
(par Jean-Jacques Marie)

4 EUROS, AUPRÈS DES MILITANTS DU COURANT CCI

Grèce

Réquisition contre les enseignants en grève

Le 31 mai, le syndicat des enseignants du secondaire OLME convoquait des rassemblements dans toute la Grèce sur le mot d'ordre : « *Travailleurs du métro, marins, enseignants : à bas la réquisition !* »

C'est en effet la troisième fois que le gouvernement de coalition dirigé par Antonis Samaras, dont le parti « socialiste » Pasok est membre, utilise une loi réactionnaire des années 1950 imposant la réquisition des travailleurs, pour leur interdire de faire grève sous peine de licenciement et de poursuite en justice.

Correspondant

En janvier dernier, le gouvernement a brisé la grève de huit jours des travailleurs du métro d'Athènes, grève contre la liquidation de leur convention collective programmée par les mémorandums (plans d'austérité) dictés par la troïka. Puis, en février, ce fut le tour des marins, en grève pendant six jours avec leur syndicat PNO.

En mai, c'est contre les enseignants du secondaire, appelés à la grève par OLME le 17 mai, que le gouvernement Samaras a utilisé la réquisition. Mais cette fois-ci, c'est avant même que la grève ne soit formellement votée dans les assemblées régionales du syndicat réunies le 14 mai que chaque enseignant grec a reçu, la veille, la visite de la police venue lui remettre son ordre de réquisition. Dès lors, comme l'a dit une enseignante dans l'une de ces assemblées, s'adressant aux dirigeants : « *Comme les collègues venus ce soir, je suis pour la grève le 17. Mais aujourd'hui, on nous demande de nous prononcer sur une grève dont tout le monde sait ici que nous n'avons pas les*



Les travailleurs du métro d'Athènes se sont barricadés pour manifester contre les mesures de réquisition lors de leur grève pour la défense des conventions collectives.

moyens de la faire ! » Malgré l'absence de réponse des dirigeants d'OLME à cette interpellation, l'immense majorité des enseignants réunis dans les assemblées régionales votaient la grève pour le 17 mai, malgré la réquisition. Car les enseignants, comme les parents et les élèves, ne peuvent accepter les mesures annoncées par le gouvernement en vertu du mémorandum (dont la mutation d'office de 10 000 enseignants, la suppression de 10 000 postes de non-titulaires, etc.). L'utilisation de la réquisition, qui remet en cause le droit démocratique de faire grève pour tous les travailleurs, pose une question incontournable : est-il possible que les dirigeants des confédérations syndicales acceptent, par leur silence, cette atteinte à la démocratie ? Comme lors de la grève du métro, une question a surgi :

« *Pourquoi les dirigeants confédéraux d'ADEDY et de GSEE n'appellent-ils pas, tout de suite, à la grève générale pour faire reculer le gouvernement et faire lever l'ordre de réquisition ?* »

Mais une deuxième question se pose. Le 15 mai dans la journée, la direction d'OLME a rencontré successivement les dirigeants du Pasok, de Nouvelle Démocratie (ND) — tous deux partis membres du gouvernement — et les dirigeants de Syriza, la coalition de la gauche radicale devenue premier parti d'opposition en juin 2012, lorsque ses dirigeants se sont prononcés nettement pour l'annulation des mémorandums de la troïka. Le soir du 15 mai, quelles ne furent pas la surprise et l'indignation des militants du syndicat lorsqu'ils apprirent que, à la suite de ces consultations, et malgré le vote majoritaire des assemblées régio-

nales pour la grève, les représentants du Pasok, de ND... et de Syriza à la direction d'OLME proposaient d'annuler la grève du 17 mai ! Une décision qui provoqua immédiatement, à l'intérieur de la coalition Syriza elle-même, une vague de protestations adressées à la direction. Comme nous l'indique un militant de Syriza : « *Peut-on d'un côté dire qu'il faut annuler le mémorandum, comme continue à le dire Syriza, et de l'autre, s'allier avec le Pasok et la droite pour aider le gouvernement à étrangler la grève des enseignants qui voulaient se dresser contre les conséquences du mémorandum ? Faire cela, n'est-ce pas piétiner le mandat de 1,6 million de Grecs qui ont voté Syriza pour en finir avec ce gouvernement et la troïka ? Cette question doit être posée au congrès de Syriza qui aura lieu mi-juillet.* » ■

PORTUGAL

Les directions de la CGTP et de l'UGT appellent à une grève générale le 27 juin

Correspondant

Le 1^{er} mai, la Confédération générale des travailleurs portugais (CGTP) et l'Union générale des travailleurs (UGT) ont manifesté séparément, comme d'habitude.

Mais le contenu de ce que disaient les travailleurs et les affiches qu'ils arboraient dans les deux manifestations, appelant à « *faire tomber le gouvernement, le plus tôt possible !* », traduisaient une volonté de résistance et une radicalisation des masses travailleuses, en particulier de ceux qui constituent la base de l'UGT, face à l'offensive gouvernementale commandée par la troïka (FMI, Commission européenne, BCE), toujours menée contre les mêmes : les travailleurs (actifs ou retraités) et la population. Offensive qui prétend maintenant réduire de 5 millions d'euros le budget des missions sociales de l'Etat ; imposer de nouvelles baisses des salaires ; des dizaines de milliers de licenciements de fonctionnaires (en particulier d'enseignants) ; et de nouvelles diminutions des pensions de retraite.

Au congrès de la FENPROF (1) tenu début mai, des enseignants liés au Mouvement pour le retrait du mémorandum de la troïka (MRMT) ont présenté l'amendement suivant à la résolution sur l'action revendicative : « *Nous proposons que le conseil national de la CGTP, à l'unisson avec la FENPROF, s'adresse à tous les autres syndicats, que ce soit l'UGT ou les indépendants, et s'adresse aux CT (commissions de travailleurs — NDLR), en particulier à tous ceux qui ont convoqué avec la CGTP la journée de grève générale du 14 novembre 2012, pour qu'ils appellent à une réunion nationale avec un seul point à l'ordre du jour : "Appel à tout le peuple travailleur portugais pour une mobilisation unie jusqu'au retrait du budget de l'Etat 2013 et des coupes budgétaires de plus de 6 milliards d'euros annoncées par le gouvernement, en particulier dans l'école publique, le Service national de santé, la Sécurité sociale et les pensions des Portugais ; pour que soient annulées les mesures de destruction des droits du travail, notamment la fin de l'aide aux chômeurs ; et que soit retiré le plan de privatisation de secteurs stratégiques indispensables à la reconstruction du Portugal".* »

Bien qu'elle n'ait pas été adoptée par le congrès, cette proposition a recueilli un tiers des votes, exprimant ainsi la volonté d'unité parmi les enseignants. Un résultat significatif, compte tenu de la façon dont sont désignés les délégués aux congrès de la FENPROF. Et, de fait, après ce congrès, la FENPROF a proposé une grève conjointe de tous les syndicats représentatifs des travailleurs de la fonction publique pour faire reculer le gouvernement.

Dans un premier temps, cette proposition d'action conjointe a été refusée par les dirigeants du Front commun des syndicats de l'administration publique (lié à la CGTP). Mais la pression de la base a fait qu'une grève de toute la fonction publique soit appelée le 27 juin prochain, à l'appel de tous les syndicats. Et immédiatement, les directions de la CGTP et de l'UGT se sont mises d'accord pour appeler à une grève générale le même jour. ■

(1) La Fédération des professeurs portugais (FENPROF) est composée de sept syndicats régionaux, dont la majorité appartient à la CGTP.

Genève, 15 juin 2013

Conférence “pour la défense des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de l'indépendance des organisations syndicales”

Accord dans le textile au Bangladesh

Au lendemain de l'effondrement d'un atelier de textile à Savar, près de Dhaka, qui a fait plus de 1 000 morts et 2 000 blessés, trente et une multinationales signent un accord concernant le textile au Bangladesh. De quoi s'agit-il ?



Manifestation de travailleuses du textile le 1^{er} Mai à Dhaka.

Le 15 juin 2013 à Genève, l'Entente internationale des travailleurs et des peuples organise, à l'occasion de la session annuel de l'Organisation internationale du travail (OIT), une conférence « pour la défense des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de l'indépendance des organisations syndicales ».

Cette rencontre, qui se tient traditionnellement tous les ans, est la vingtième. Elle représente un lieu d'échanges, d'informations et de débats. Elle est saisie, comme tout le mouvement ouvrier international, de l'appel de la fédération des travailleurs du Bangladesh (BJSF), au lendemain de la terrible catastrophe survenue avec l'effondrement, le 24 avril dernier, du Rana Plaza, à Savar près de Dhaka. Plus de mille ouvriers sont morts, « assassinés, comme le disent les dirigeants ouvriers du Bangladesh, victimes de la recherche effrénée de la baisse du coût du travail », et deux mille ont été blessés.

Dans une lettre adressée aux travailleurs et aux militants qui préparent et s'apprentent à participer à cette conférence (dont nous publions ci-dessous des extraits), l'Entente internationale met en lumière la duplicité de l'accord signé par les multinationales au lendemain de cette catastrophe.

“Un nouvel accord, “Fire and Building Safety Agreement”, présenté comme “destiné à renforcer la sécurité des usines textiles au Bangladesh”, vient d'être signé le 22 mai par trente et une entreprises et multinationales de la confection, principalement

européennes (figurent parmi les signataires : l'italien Benetton, l'espagnol Inditex (Zara), le suédois H&M, le français Carrefour, Primark, El Corte Inglés, Mango, G Star, New Look, Esprit, A&E)

La presse internationale ne tarit pas d'éloges à propos de ce nouvel accord. Des responsables de l'UNI et de Global Unions le soutiennent également. Jyrki Raina, secrétaire général d'IndustriALL, déclare : “Les travailleuses et travailleurs vont maintenant chercher à étendre partout cet accord historique dans d'autres pays et d'autres secteurs industriels (...)”

Côté patronat, Atiqul Islam, président de l'Association bangladaise des exportateurs et fabricants de textile, déclare : “Nous saluons cet accord. C'est évidemment une très bonne chose pour chacun de nous.” (...)

Qu'y a-t-il dans cet accord présenté comme un modèle pour la « responsabilité sociale des entreprises » ? Pourquoi tant d'éloges ? Ce qui renvoie à une question complémentaire : pourquoi ce silence général à propos de la revendication qui vient à l'esprit de chacun en matière de sécurité — la ratification et l'application par le Bangladesh de la convention 155 de l'OIT ? (...)

Nous livrons de premiers éléments de réponse.

1. “Les sous-traitants devront se soumettre à des inspections.” Qui organisera ces missions d'inspection ? L'accord est formel : l'inspection serait organisée par les signataires de l'accord, dont les multinationales (...). Selon la convention 155 de l'OIT, les

inspecteurs doivent être totalement indépendants des multinationales, alors que le conflit d'intérêts est au cœur du dispositif prévu par cet accord, dans lequel les inspecteurs financés par les multinationales seront nécessairement juges et parties.

2. La ratification de la convention 155 impliquerait l'organisation au niveau national de l'application et du contrôle des normes d'hygiène et de sécurité dans le cadre tripartite prévu par l'OIT — gouvernement, organisations patronales, organisations syndicales. Alors que dans l'accord du 23 mai, l'Etat du Bangladesh en tant que tel disparaît totalement au profit du secteur privé.

Sans même parler des syndicats du Bangladesh, qui ne sont même pas mentionnés.

Ce serait donc l'officialisation du transfert de compétences au secteur privé. Quelles en sont les conséquences ?

Toute application et tout contrôle indépendants des normes du travail disparaîtraient. (...)

3. Mais il y a plus encore dans cet accord du 23 mai.

L'accord a été signé par les réseaux syndicaux de l'UNI, Global Unions et International IndustriAll aux côtés des multinationales et des ONG. Il institue un comité de pilotage (“Steering committee”), paritaire entre multinationales signataires et ces réseaux syndicaux.

Cette opération n'aboutit-elle pas à affaiblir les conventions de l'OIT et à substituer au fonctionnement tripartite de cette institution (Etats, organisations patronales, syndicats), un nouveau fonctionnement au centre duquel sont placées les ONG et les multinationales, bref à liquider la fonction normative de l'OIT ?

Cet accord entre les multinationales et les réseaux syndicaux se substituerait, de fait, à la négociation et la contractualisation au niveau des Etats, entre gouvernements, organisations syndicales, organisations patronales. N'y a-t-il pas là un danger majeur ?

Russie

“Il m'est arrivé de me retrouver dans une cellule dans laquelle nous étions 64. Il n'y avait tout simplement pas assez d'air pour respirer”

Interview de Valentin Ourousov après sa libération (parue dans le journal ouvrier russe *Rabochie Izvestiya*, n° 35, mai 2013)

Rabochie Izvestiya : Valentin, durant ces quatre dernières années, notre journal a participé à la campagne pour ta libération. Le nombre de militants et d'organisations ouvrières qui s'y sont associés, en Russie comme au plan international, n'a cessé de croître.

Quel message souhaites-tu leur transmettre aujourd'hui ?

Valentin Ourousov : Tout d'abord, je voudrais les remercier tous sincèrement. Malheureusement, pour le moment, je ne peux le faire qu'à travers cet interview. Mais j'espère pouvoir le faire directement auprès de ceux que je rencontrerai dans les temps qui viennent. (...)

Quelle est la situation syndicale aujourd'hui à Alosa (1), là où, pourrait-on dire, « tout a commencé » ?

(...) Le syndicat indépendant qui avait été constitué a été totalement démantelé. On a terrorisé ceux qui en faisaient partie. Le dernier de ses membres (2) n'a retrouvé du travail à Oudatchny qu'il y a un an et demi seulement. Tandis que le vieux syndicat jaune Profalmaz continue ses « activités ».

Les gens quittent la ville. Depuis 2008, la population a diminué d'au moins 30 à 40 %. Lorsqu'après ma libération je me suis rendu à Oudatchny, j'y ai été très bien reçu par les gens. Mais avec la peur au ventre du côté des dirigeants d'Alosa. Ils ont immédiatement appelé le chef de la police locale qui m'a demandé pour quelle raison et pour combien de temps j'étais revenu. Il m'a averti qu'il était dangereux pour moi de me déplacer en ville, que des gens voulaient se venger de moi. Je lui ai répondu que je ne me connaissais pas d'ennemis parmi la classe ouvrière et les honnêtes citoyens de la ville, et que, s'il m'arrivait quoi que ce soit, il faudrait chercher les responsables « en haut » (...).

Tu as passé plus de quatre ans en détention. Dans quelles conditions ?

Tant en détention provisoire qu'en camp, les conditions n'étaient pas bonnes. (...) Je suis resté très longtemps dans une cellule dans laquelle il y avait un lit pour deux, parfois trois prisonniers, nous contraignant à dormir à tour de rôle.

Il semble que, de ce point de vue, la situation ait quelque peu changé depuis. Bien que les cellules dans lesquelles transitent les entrants et les sortants restent surpeuplées.

C'est par ces cellules que tu dois passer quand tu entres ou sors de détention provisoire. En moyenne, on y reste trois jours. La cellule mesure environ vingt mètres carrés, avec dix couchettes pour dormir... et on peut y entasser jusqu'à soixante-dix personnes. Il m'est arrivé une fois de me retrouver dans une cellule dans laquelle nous étions soixante-quatre. Il n'y avait tout simplement pas assez d'air pour respirer. (...)

Au camp, j'ai reçu régulièrement le représentant du syndicat régional de Yakoutie, Maxime Mestnikov. Il a consacré des heures à me soutenir, même dans les périodes de froid glacial. J'admire les gens comme lui, leur



Photo DK

solidarité et leur foi sont en moi. (...)

En détention provisoire, j'ai rencontré une personne remarquable, Sergueï Yourkov, qui est à l'origine de la fondation des syndicats indépendants en Yakoutie. On était dans des cellules voisines et, à travers un trou dans le mur (la « kaboura » dit-on en langage de prisonniers), on a pu se serrer la main et discuter. Il avait été condamné pour diffusion de tracts prétendument extrémistes. En réalité, il combattait le chômage dans la ville de Neriungri. Là-bas, la compagnie de pipelines fait venir des migrants chinois au lieu d'employer les chômeurs locaux. Le FSB (3) s'est immédiatement appelé de lui, et il a été condamné à deux années de colonie pénitentiaire, la plus lourde peine pour l'accusation portée à son encontre. Aujourd'hui, Yourkov a été remis en liberté (...).

Pendant ta détention, as-tu pu suivre la campagne de solidarité et les événements en Russie et dans le monde ?

Tout de suite après mon arrestation, je n'ai reçu aucune lettre, d'autant que j'étais constamment transféré d'un endroit à l'autre, car on ne garde jamais les détenus longtemps au même endroit.

Une fois au camp, les choses ont vraiment commencé à changer après la venue du journaliste de « Russkii reporter ». Il m'a apporté cinq numéros de leur magazine que j'ai dévoré de la première à la dernière ligne. Et par la suite, j'ai demandé que l'on m'envoie des journaux et des magazines indépendants (...). Je remercie particulièrement Andreï Demidov, Dominique Ferré, Anton Poustovoï, Natalia Glagoleva, le magazine « Russkii reporter ». Ce sont eux qui m'ont en permanence tenu au courant des événements.

(1) Deuxième entreprise mondiale d'extraction de diamant, basée en République de Sakha (Yakoutie, Fédération de Russie). Valentin Ourousov, ouvrier dans la mine de la ville d'Oudatchny, y avait fondé le syndicat « Profsvoboda » fort de mille membres en 2008, organisant la grève pour des revendications ouvrières, avant d'être arrêté et condamné.
(2) Licencié en 2008 et inscrit sur la « liste noire » l'empêchant de retrouver du travail dans les entreprises de la région.
(3) Service fédéral de sécurité, héritier du KGB.

CAMPAGNE

L'Entente internationale des travailleurs et des peuples apporte tout son appui à cet appel de la fédération des travailleurs du Bangladesh (BJCF) et organise une tournée d'ouvriers du textile pour organiser la solidarité militante avec les travailleurs du Bangladesh et leurs organisations. Pour aider au financement de cette tournée, versez votre soutien à l'EIT (mention Bangladesh). Chèques à l'ordre de « CMO », 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010, Paris.

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

BELGIQUE

La Commission européenne donne quatre mois au gouvernement "pour rentrer dans les clous"

La Commission européenne accuse la Belgique de n'avoir pas suffisamment réduit son déficit et la « met en demeure » de présenter d'ici à septembre des mesures pour le ramener à 2,7 % du produit intérieur brut (PIB). Le gouvernement belge n'a pas tenu ses engagements, constate l'exécutif européen, qui souligne que « l'effort budgétaire moyen » du pays depuis 2010 « correspond à moins de la moitié de l'effort recommandé ».

La Belgique est ainsi sommée de « présenter à la Commission, le 21 septembre 2013 au plus tard, un rapport détaillant les mesures prises pour se conformer à cette décision », conclut brutalement la Commission européenne.

CHIFFRE

82 000

C'est, selon les chiffres officiels publiés par l'Agence allemande pour l'emploi, sur un an, en mai, le nombre de demandeurs d'emploi en plus en Allemagne, pays qu'on nous présente comme modèle en matière d'emploi notamment. L'économie allemande a échappé de justesse à la récession au cours des trois premiers mois de l'année.

MAURITANIE

Par la grève, les mineurs obligent le gouvernement à céder sur plusieurs de leurs revendications

Des centaines d'ouvriers temporaires (journaliers) de la mine de fer de Zouérate (nord de la Mauritanie), qui ont déclenché une grève le 26 mai dernier pour une durée illimitée et manifesté pour réclamer des augmentations de salaires, ont repris le travail après un accord avec leur employeur.

Lors des manifestations, les sièges du gouvernement et d'une société privée, ainsi que plusieurs véhicules officiels, avaient été incendiés, et le siège de la radio publique, à Zouérate, mis à sac. L'armée était intervenue. Mais la fermeté des grévistes avait permis l'ouverture de négociations.

« Nous sommes satisfaits des résultats des négociations, car nos doléances ont été satisfaites », déclare Mey Ould Sid'Ahmed, l'un des responsables du syndicat des mineurs, après que l'accord en dix points a été lu devant les grévistes. D'après le procès-verbal des négociations, l'accord conclu leur accorde une augmentation de salaire et leur ouvre droit à des soins médicaux.

Photo AFP



Richard Trumka, président de la centrale syndicale AFL-CIO.

Europe-Etats-Unis : à propos d'un accord de "partenariat transatlantique"

Une résolution présentant un projet d'accord de partenariat transatlantique a été présenté au Parlement européen en octobre dernier. Celui-ci a donné son feu vert pour des négociations. Les députés du Parti populaire européen (droite) et les députés du Parti socialiste européen ont voté pour. La résolution l'affirme : l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ne suffit plus aujourd'hui. Il faut dépasser ce cadre pour imposer plus de privatisations et de déréglementation. Dans la résolution adoptée, on retrouve : l'ouverture des marchés, le démantèlement des barrières réglementaires, la libre circulation des capitaux. Bref, un vaste marché unique où régnerait la sacro-sainte règle de la concurrence libre et non faussée, avec toutes ses conséquences en termes de délocalisations, privatisations, liquidations des droits et garanties arrachés par la lutte de classe dans le cadre des nations.

Les représentants des travailleurs ont depuis été consultés. Et que disent-ils ?

On apprend que, le 28 mai, Richard Trumka, président de la centrale syndicale AFL-CIO, et Bernadette Ségol, secrétaire générale de la Confédération européenne des syndicats (CES), ont lancé une campagne commune pour « assurer que prospérité partagée et croissance durable soient les principes directeurs des prochaines discussions sur le grand marché transatlantique ».

Que les patrons se mettent d'accord avec les responsables américains et de l'Union européenne pour remettre en cause partout les acquis de la classe ouvrière, c'est dans l'ordre des choses.

Mais que des responsables syndicaux acceptent, de fait, l'existence d'un tel accord et demandent dans ce cadre le respect de vagues « normes », au mépris total de l'existence de droits et garanties collectives dans chaque pays, ne pose-t-il pas problème ?

EX-YOUGOSLAVIE

Des milliers de salariés manifestent à Sarajevo

Le 30 mai, des milliers de manifestants ont défilé à Sarajevo (ex-Yougoslavie) pour dénoncer la politique économique du gouvernement bosnien et pour réclamer des arriérés de salaires, alors que plus de 40 % de la population active du pays sont au chômage.

« Voleurs ! Sortez ! », scandaient les manifestants en s'arrêtant devant le siège de la présidence. Ils brandissaient de nombreuses pancartes avec les slogans : « Stop à la corruption » et « qui va nourrir mes enfants ? ».

« Nous n'avons pas touché de salaire depuis dix mois, et c'est constamment comme ça depuis dix ans. Nous avons faim parce que même ce qu'on touche de temps en temps n'est pas un salaire digne de ce nom », explique Ediba Hamamdžić, employée depuis vingt-deux ans dans une usine dont la privatisation a échoué, comme pour beaucoup d'autres dans le pays. « Cela fait très longtemps qu'on ne nous paye plus la Sécurité sociale, la cotisation retraite. On ne peut pas se soigner, nos enfants non plus », déplore-t-elle encore.

Selon les syndicats, plus de 50 000 salariés bosniens sont victimes du non-paiement de la Sécurité sociale par leurs employeurs, aussi bien dans le secteur public que dans le privé.

KIRGHIZSTAN

Les mineurs exigent la nationalisation d'une mine d'or exploitée par un groupe canadien

Le 31 mai, l'état d'urgence a été décrété dans un district du Kirghizstan où des émeutes ont éclaté pour la nationalisation d'une mine d'or (une des principales ressources de ce pays d'Asie centrale) exploitée par le groupe canadien Centerra Gold.

Les mineurs tiennent pour responsables de la privatisation les précédents présidents, Askar Akaïev et Kourmanbek Bakïev, accusés de corruption et renversés par des soulèvements populaires.

Après la coupure de l'alimentation électrique par les grévistes, la police a interpellé quatre-vingt-douze manifestants, provoquant la colère de milliers de leurs camarades qui ont exigé leur libération. Plusieurs milliers de manifestants se sont alors rendus dans le village où se trouvaient les mineurs arrêtés, bloquant les routes, occupant des bâtiments administratifs et retenant en otage pendant plusieurs heures un responsable régional.

Des heurts ont alors éclaté entre les manifestants et les forces de l'ordre qui ont notamment utilisé de gaz lacrymogènes et de grenades assourdissantes pour tenter de disperser la foule.

« Tous les organisateurs de la manifestation pour Kumtor seront punis sévèrement par la loi. Je garantis cela en tant que président du pays », a menacé le président du Kirghizstan, Almazbek Atambaïev, avant de signer son décret.

Le Kirghizstan traverse depuis des mois une profonde crise politique. En 2005, puis en 2010, deux gouvernements ont déjà été renversés par d'importants soulèvements populaires.

PÉROU

Les travailleurs de la fonction publique manifestent à Lima

Photo AFP



Des dizaines de travailleurs et de militants syndicalistes ont été arrêtés, le 30 mai à Lima, lors d'une manifestation de fonctionnaires d'Etat. Les manifestants, employés dans les secteurs de la santé, de la justice et de l'éducation, font partie des plus de 500 000 employés publics en grève à l'appel de la Confédération générale des travailleurs du Pérou (CGTP).

Ils ont déclenché une grève illimitée contre un projet de loi visant à limiter leurs droits.

Ils en exigent le retrait.

Jorge Cotrina, porte-parole du syndicat des employés du ministère de la Justice, explique que le « projet est insultant pour les droits des travailleurs publics car il ouvre la porte à des licenciements massifs ». Des heurts ont éclaté lorsque les manifestants ont refusé de se plier aux ordres de la police qui leur demandait de se retirer de la Plaza de Armas, dans le cœur historique de Lima où se trouve le palais présidentiel.

BULGARIE

Le "changement dans la continuité" alimente la crainte d'une explosion sociale

Après des mois de crise, c'est un économiste « sans étiquette », Plamen Orecharski, qui se voit en charge de mettre en œuvre les directives de l'Union européenne. L'investiture de ce technocrate de 53 ans a été approuvée par les 120 voix, notamment celles des « socialistes ».

L'hiver dernier, des dizaines de milliers de Bulgares ont manifesté dans tout le pays pour protester contre l'explosion de leur facture d'électricité, contre la corruption et la politique des gouvernements successifs qu'ils accusent d'être responsables de la pauvreté endémique et de la crise qui ronge le pays.

Le Premier ministre (de droite), Boïko Borissov, avait alors démissionné le 20 février, et des élections législatives anticipées avaient eu lieu le 12 mai. Vainqueur d'une courte tête, il avait renoncé à former un gouvernement, car aucune des trois autres formations parlementaires ne voulait s'allier avec lui.

Plamen Orecharski a déclaré vouloir « améliorer le climat des affaires en vue d'attirer des investissements », ajoutant qu'il n'était pas question de remettre en cause le régime d'austérité en place depuis 1997.

Le nouveau gouvernement repose sur des bases fragiles, et on lui prédit une durée de vie de six à douze mois, pas plus. Certains craignent même, à plus court terme, une reprise des protestations sociales.